Bonjour,

L'année 2023 a été une année record pour le nombre de licenciés et membres AS, depuis la mise en place de la DSP.

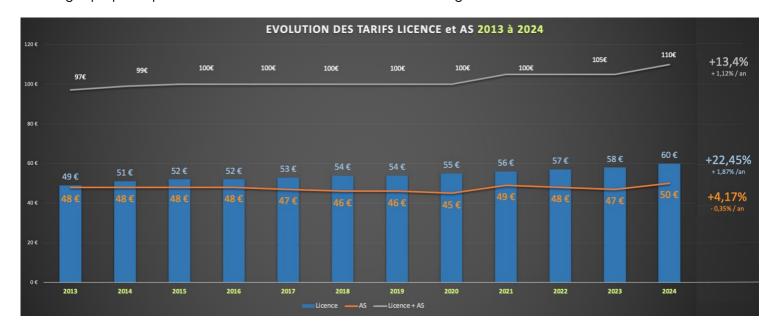
Merci à toutes et tous pour votre soutien et confiance.

Comme en 2022, la dématérialisation est maintenant la règle pour aller dans le sens de l'Histoire. Il sera toujours possible pour les « collectionneurs » de commander une version physique de la licence pour 4€ de plus.

Dans tous les cas, désormais, une adresse mail (valide) EST OBLIGATOIRE pour être licencié.

En raison de l'augmentation récurrente du prix de la licence de FFG, la cotisation AS augmentera en 2024, pour les licenciés âgés de plus de 25 ans.

Il est à noter que cette cotisation n'a augmenté que de 4,17% depuis 2013 (voir illustration ci-dessous) et que les avantages proposés par votre adhésion à l'association restent inchangés en 2024 !!!



Car au-delà des avantages « classiques », la cotisation AS permet également d'accompagner régulièrement de nombreux investissements au sein du club afin d'augmenter la qualité des installations et du parcours.

- Investissement de 29 000€ pour aider à remettre en route l'arrosage des fairways.
- Acquisition d'une structure bâchée pour 4000€.
- Anniversaires du Club 20 et 30 ans.
- Participation à la construction du club house.

Mais tout ne change pas, la licence de golf et la cotisation AS sont toujours à prendre en début de saison, puisque ces dernières fonctionnent en année civile. Cela diffère des abonnements du golf de Bluegreen qui fonctionnent de date à date.

Alors, afin être prêt pour le 1^{er} événement de l'année, n'oubliez pas de commander votre licence + votre AS et d'être également <u>à jour de votre certificat médical ou votre questionnaire de santé.</u>

https://www.golf-asgva-dole.com

Portez-vous bien et bonne saison 2024.